

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

[Date révision : 10/2023 - N° version : V2.2]

DÉSIGNATION

ISATIS Formation est un organisme de formation continue, déclaré auprès du Préfet de région Sud PACA sous le numéro 93 06 06744 06. ISATIS Formation développe, propose et dispense des prestations de formation dans le cadre des actions d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances et de l'expérience.

CHAMP D'APPLICATION

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent aux formations délivrées par ISATIS Formation.

CONTRACTUALISATION

Dès réception du bulletin d'inscription, une convention ou un contrat de formation est adressé au client ou au stagiaire. Un exemplaire doit être renvoyé signé (par e-mail ou par courrier) au plus tard 15 jours avant le début de la formation.

La convocation est envoyée (par e-mail) 10 jours avant le début du stage.

SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

Ensemble des formations délivrées par ISATIS Formation

Les droits d'exploitation incluant des droits de représentation, de reproduction et d'utilisation, de diffusion, d'adaptation, de modification des supports de formation restent, sauf clause contraire, la propriété exclusive d'ISATIS Formation et ne sont pas cédés au client. Toute reproduction, modification ou divulgation à des tiers et tout ou partie de ces formations ou documents sous quelque forme que ce soit, est interdite sans l'accord préalable écrit de l'organisme de formation. Le prestataire conserve l'intégralité des droits de propriété matérielle et intellectuelle sur ces documents, en application de l'article L. 122-4 du code de la propriété intellectuelle.

Formations PSSM

Tous les droits de propriété intellectuelle relatifs aux manuels, notes des formateurs, présentation PSSM, supports média, audio, vidéo, brochures, les dénominations marques et logos, etc., utilisés dans les formations PSSM ainsi que toute autre matériel ou documentation mis à disposition du Formateur dans le cadre de la formation et de son action

(les « Matériels Pédagogiques PSSM France »), resteront la propriété entière et exclusive de PSSM France. Ces Matériels Pédagogiques PSSM France ne peuvent être reproduits ou copiés en aucune forme sans l'accord préalable, exprès et écrit d'un représentant qualifié et mandaté de PSSM France. Les Matériels Pédagogiques PSSM France sont protégés notamment par les droits d'auteurs et les dispositions applicables du Code de la propriété intellectuelle.

CONFIDENTIALITÉ

ISATIS Formation s'engage à respecter le caractère confidentiel des renseignements écrits ou verbaux que le client aura pu lui transmettre dans le cadre de la formation.

RESPONSABILITÉ

ISATIS Formation s'engage à réaliser les prestations de formation avec tout le soin et la compétence dont elle dispose et dans le cadre d'une obligation de moyens. La responsabilité d'ISATIS Formation ne pourra être engagée que sur la faute prouvée et exclusive d'ISATIS Formation.

ANNULATION PAR LE CLIENT

Tout module commencé est dû dans son intégralité et fera l'objet d'une facturation au client. En cas d'absence, d'interruption ou d'annulation, les sommes dues par le client ne peuvent être imputées sur son obligation de participer à la formation professionnelle continue ni faire l'objet d'une demande de prise en charge par un OPCO. En cas d'absence ou d'annulation par le client, ce dernier doit prévenir l'organisme de formation par écrit dans les plus brefs délais. En cas d'annulation de la formation par le client, ISATIS Formation se réserve le droit de facturer au client des frais d'annulation calculés comme suit :

- si l'annulation intervient plus de 15 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : aucun frais d'annulation,
- si l'annulation intervient entre 15 et 7 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : les frais d'annulation sont égaux à 50 % du prix de la formation,
- si l'annulation intervient moins de 7 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : les frais d'annulation sont de 100 % du prix de

la formation.

En cas d'annulation de la formation en raison d'un arrêt maladie du stagiaire, l'organisme de formation se réserve le droit de facturer les frais liés à la restauration et/ou à l'hébergement s'ils ont été réservés. Dans ce cas, les coûts pédagogiques ne seront pas facturés.

ANNULATION PAR ISATIS FORMATION

ISATIS Formation se réserve le droit d'annuler toute formation en cas de force majeure (manque de stagiaires, maladie d'un formateur...) sans dédommagement, ni pénalités versées au client. Le client pourra alors choisir une autre date de formation ou annuler sa commande sans pénalités. Dans ce dernier cas, le client sera remboursé des sommes déjà réglées.

ISATIS Formation ne pourra être tenu responsable des frais engagés par le client ou préjudices conséquents à l'annulation d'une formation ou à son report à une date ultérieure.

TARIFS

Les prix s'entendent nets, l'ensemble des prestations de formation professionnelle d'ISATIS Formation ne sont pas soumises à TVA conformément aux dispositions de l'article 261-4 du CGI.

FACTURATION ET DÉLAIS DE PAIEMENT

La facturation est établie selon un échéancier fixé dans l'engagement contractuel. Le règlement doit être effectué par tout moyen à la convenance du client à réception de la facture et dans un délai de 30 jours fin de mois et sans escompte.

En cas de règlement par l'OPCO dont dépend le client, il appartient à ce dernier d'effectuer sa demande de prise en charge avant le début de la formation. L'accord de financement sera communiqué à l'organisme de formation. En cas de refus de prise en charge totale ou partielle de la part d'un organisme collecteur agréé ou un autre organisme financeur, le client s'engage à régler, selon le cas, la totalité ou la partie restant due de la prestation. Conformément à la réglementation en vigueur et en cas d'inexécution totale ou partielle d'une convention de formation, le centre de formation facturera au client les sommes réellement

dépensées ou engagées étant rappelé par ailleurs que ces sommes ne constituent pas une dépense déductible de la participation de l'employeur au titre du plan de formation.

Dans le cas où le client est une personne physique, aucune somme ne pourra être exigée avant l'expiration du délai de rétractation. À l'expiration de ce délai, le client versera 30 % du prix convenu. Les 70% restant seront réglés après la réalisation de l'action de formation.

CONDITIONS RESTRICTIVES

ISATIS Formation se réserve le droit :

- de refuser toute inscription de la part d'un client pour motif légitime et non discriminatoire,
- d'exclure à tout moment tout participant dont le comportement gênerait le bon déroulement du stage et/ou manquerait gravement aux présentes conditions générales de vente,
- d'exclure tout participant qui aurait procédé à de fausses déclarations lors de l'inscription et ce, sans indemnités.

INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

ISATIS Formation s'engage à respecter la réglementation en vigueur applicable au traitement de données personnelles et, en particulier, le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des données personnelles (RGPD) ainsi que les législations nationales applicables qui en découlent. Les informations qui vous sont demandées sont nécessaires au traitement de votre inscription et sont destinées aux services d'ISATIS Formation. Vous pouvez accéder à ces informations et en demander la rectification en vous adressant à ISATIS Formation - Villa Doucet - 5, avenue Ernest Lairolle - 06100 Nice.

LITIGE

En cas de litige qui n'aurait pu trouver un règlement amiable, la loi française est seule applicable. Tout contentieux lié à la signature, l'interprétation, l'exécution ou encore la résiliation de la convention de formation et la convention d'engagement du formateur accrédité sera soumis aux juridictions compétentes du ressort du tribunal compétent.